Pour publication immédiate : 11/7/2016 **GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UN ORDRE CONFORME EN RELATION À LA MORT D'UN CIVIL À BROOKLYN

Le gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui la publication du décret présidentiel no 147.5. L'ordonnance de conformité modifie le décret présidentiel no 147, signé par le gouverneur l'an dernier, d'inclure l'enquête, et si cela le justifie, la poursuite par le procureur de New York vis-à-vis de tout acte ou omission illégaux allégués commis par tout membre des forces de l'ordre en lien avec le décès de Delrawn Small survenu le 4 juillet 2016 à Brooklyn.

Le gouverneur a signé le décret no 147 le 8 juillet 2015, faisant du procureur de New York un procureur spécial de causes reliées aux décès de civils non armés causés par des membres des forces de l'ordre. Le décret permet également au procureur spécial d'examiner les affaires où la question est de savoir si le civil était armé et dangereux au moment de son décès. Pour en savoir davantage sur le décret no 147, vous pouvez vous rendre ici et ici.

Le décret no 147.5 est disponible ici. Le texte intégral de l'ordonnance de conformité se trouve ici.

Le décret n° 147.5

Compte tenu de la demande du Procureur Général Eric T. Schneiderman, mon ordonnance et exigence, incarnées dans le décret numéro cent quarante sept, du 8 juillet 2015, est amendé par les présentes pour y inclure un nouveau paragraphe, qui sera l'avant-dernier paragraphe, tel qu'amendé par les décrets no 147.1-147.4, qui se lisent comme suit :

{}DE PLUS{}, l'exigence imposée au Procureur Spécial par ce Décret comprendra l'enquête, et s'il y a lieu, les poursuites :

de tous actes ou omissions illicites ou actes ou omissions allégués illicites commis par un agent des forces de l'ordre, comme indiqué à la sous-division 34 de la section 1.20 de la Loi de procédure pénale, découlant de, ou en rapport avec ou liés de quelque manière que ce soit au décès de Raynette Turner le 4 juillet 2016, alors qu'il était sous la garde des services de police de Mount Vernon.

###